

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ



Villeneuve
Saint Georges



pôle emploi



Mission locale

Val-de-Marne



INFORMATION
JEUNESSE



Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Val-de-Marne



VAL de

MARNE

Le département

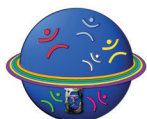


CENTRE SOCIAL

asphalte



PLURIELS94



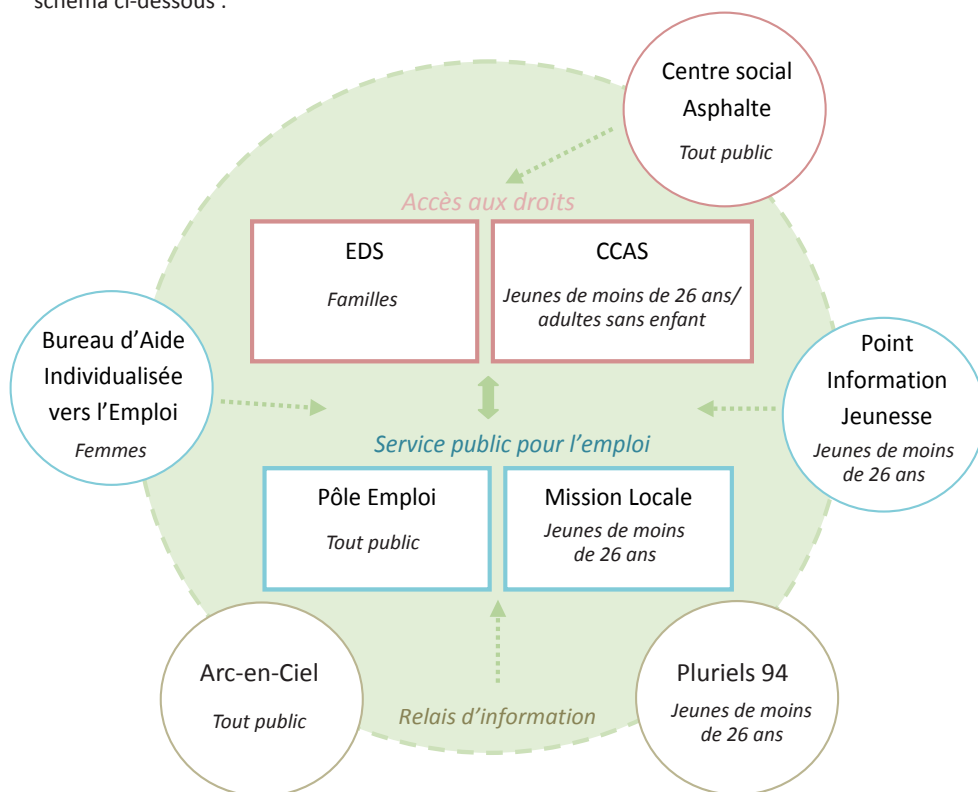
Les structures d'accompagnement vers l'emploi et l'accès aux droits

de Villeneuve-Saint-Georges

Les demandeurs d'emploi de Villeneuve-Saint-Georges peuvent être accompagnés pour trouver un emploi et accéder à leurs droits (RSA, aides sociales, CMU, demande de logement social, etc.). Il existe pour ce faire trois types de structures sur le territoire :

- Les structures de l'emploi (en bleu sur le schéma ci-dessous) : le Pôle Emploi et la Mission Locale, qui représentent le Service Public pour l'Emploi, le Point Information Jeunesse, et le Bureau d'Aide Individualisée vers l'Emploi (BAIE).
- Les structures sociales travaillant sur l'accès aux droits (en rose sur le schéma ci-dessous) : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), l'Espace Départemental des Solidarités (EDS), le centre social Asphalte.
- Les structures de proximité, relais d'information (en vert foncé sur le schéma ci-dessous) : l'association de prévention spécialisée Pluriels 94, l'association Arc-en-Ciel.

Le service Développement Economique et Emploi de la Ville de Villeneuve-Saint-Georges coordonne ce réseau. Certaines structures sont ouvertes à tout public, tandis que d'autres s'adressent à un public cible précis, comme indiqué en italique pour chaque structure sur le schéma ci-dessous :



L'objectif de ce livret de présentation est de faciliter l'orientation du public entre ces différents acteurs du territoire. Chaque fiche rappelle le public cible de la structure, et détaille les missions de celle-ci, ses coordonnées, ses horaires, et les modalités pour s'y inscrire.

1

Structures de l'emploi

Plusieurs structures de Villeneuve-Saint-Georges sont dédiées à la recherche d'emploi, au premier lieu desquelles Pôle Emploi et la Mission Locale, qui constituent le Service Public pour l'Emploi. D'autres structures accompagnent également les demandeurs d'emploi dans la construction de leur projet professionnel : le Point Information Jeunesse, dédié aux jeunes, et le Bureau d'Aide Individualisé vers l'Emploi (BAIE), qui accompagne plus spécifiquement les femmes.



Modalités d'inscription

Pour s'inscrire sur la liste des demandeurs d'emploi, il faut :

- réaliser soi-même les démarches auprès de Pôle Emploi,
- être à la recherche d'un emploi ;
- avoir accès au marché du travail
- justifier de son identité ;
- déclarer sa domiciliation

Ces conditions sont cumulatives et le non-respect d'une seule condition conduit à un refus d'inscription qui sera notifié au demandeur d'emploi.

Inscription possible par internet (www.pole-emploi.fr) ou par téléphone au 3949.

Coordonnées

2 rue Henri Janin
Tél. :

> pour les demandeurs d'emploi :
3949

> pour les entreprises :
01 45 10 15 78 ou 3995

Horaires

9h-17h du lundi au jeudi
9h-12h le vendredi



PÔLE EMPLOI

L'agence Pôle Emploi de Villeneuve-Saint-Georges couvre les communes de Villeneuve-Saint-Georges et de Valenton. L'équipe est composée de 28 professionnels de l'emploi, au service des demandeurs d'emploi et des entreprises.

Public cible

Toute personne recherchant un emploi

Missions

- Accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil professionnel, qu'elles disposent ou non d'un emploi ; prescrire toutes actions utiles pour développer leurs compétences professionnelles et améliorer leur employabilité ; favoriser leur reclassement et leur promotion professionnelle ; faciliter leur mobilité géographique et professionnelle et participer aux parcours d'insertion sociale et professionnelle ;
- Procéder aux inscriptions des demandeurs d'emploi sur la liste prévue à cet effet ;
- Assurer le service de l'allocation d'assurance chômage, des allocations de solidarité, de la prime de retour à l'emploi, de la prime forfaitaire, ainsi que de toute autre allocation ou aide dont l'Etat lui confierait le versement par convention ;
- Prospecter le marché du travail, procéder à la collecte des offres d'emploi, aider et conseiller les entreprises dans leur recrutement, assurer la mise en relation entre les offres et les demandes d'emploi ; participer activement à la lutte contre les discriminations à l'embauche et pour l'égalité professionnelle.



Modalités d'inscription

Par téléphone ou sur place aux horaires d'ouverture

Coordonnées

Antenne de Villeneuve-Saint-Georges :

32 rue Jules Guesde

Tél. : 01 45 10 91 30

Antenne de Valenton :

8 bis rue du Colonel Fabien 94460

Valenton – Tel. 01.56.87.16.60

Horaires

Du lundi au Jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30

Vendredi : 9h-12h



MISSION LOCALE ViVa

Elle apporte aux jeunes un accueil, une écoute afin de leur fournir les réponses les plus adaptées à leurs besoins, leurs attentes et leur projet d'orientation, de formation, d'emploi mais aussi de toutes les questions liées à la vie quotidienne (santé, logement, mobilité, etc.). La mission locale ViVa met à disposition des moyens techniques afin de faciliter les démarches quotidiennes des jeunes : postes informatiques, photocopieur, téléphone...

Public cible

Jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, habitant Villeneuve-Saint-Georges ou Valenton, ayant un besoin d'accompagnement en matière d'insertion professionnelle.

Missions

- Faire le point sur vos acquis scolaires et professionnels
- Définir une orientation professionnelle
- Découvrir les métiers en tension et les filières professionnelles
- Intégrer une formation adaptée à vos besoins : remise à niveau, pré-qualifiant, formation qualifiante ou en alternance, préparation aux concours...
- Maîtriser les techniques de recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, préparation et simulation d'entretiens professionnels, ciblage d'entreprises...
- Rencontrer des entreprises lors de réunions d'informations et de recrutements
- Vous informer : droit du travail, mesures pour l'emploi des jeunes, connaissance du monde de l'entreprise...



Modalités d'accueil

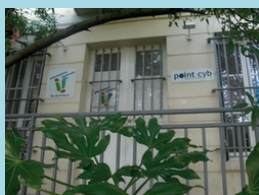
Accueil sans rendez-vous, gratuit et anonyme en respectant les horaires d'ouverture de la structure.

Coordonnées

9 rue de la Marne
Tél. : 01 43 86 39 11
Mail : pj@mairie-villeneuve-saint-georges.fr

Horaires

Lundi, mardi et vendredi : 14h-19h
Mercredi : 10h-12h ; 14h-19h
Jeudi : 10h-12h ; 16h-19h



POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

L'accueil dans le réseau Information Jeunesse est gratuit, personnalisé et adapté à la demande. Le PIJ met à la disposition des jeunes de la documentation, leur propose des entretiens, les conseille, les aide à effectuer leurs démarches, et les accompagne dans leurs projets personnels.

L'accueil des jeunes répond à des critères de confidentialité : respect du secret professionnel et de l'anonymat.

L'accueil et l'information sont assurés par des professionnels qualifiés.

Public cible

Tout jeune âgé de 16 à 25 ans

Missions

- Informations sur les formations et métiers. Consultation possible des fiches CIDJ
- Informations générales : loisirs, vacances, sports, santé
- Documentation : revues, guides pratiques, journaux en consultation libre
- Projets Jeune : dispositif d'aide permettant d'accompagner et de soutenir vos projets. Les conditions : être Villeneuvois et être âgé de 16 à 25 ans
- Dispositif SOS Rentrée : le Conseil Départemental est à l'origine de ce dispositif créé en 1989. Le PIJ accompagne dans leurs démarches les jeunes en recherche d'une affectation scolaire et suit leurs dossiers.
- Aide à la création de CV et de lettres de motivation

Tous les jeunes peuvent trouver auprès du Point Information Jeunesse des réponses à leurs demandes d'informations, aussi bien en matière d'orientation professionnelle et scolaire que de vie quotidienne. Les informateurs jeunesse sont à leur écoute pour les conseiller et les aider à préciser leurs besoins et leurs projets.



Modalités d'accueil

La conseillère reçoit uniquement sur rendez-vous durant les permanences suivantes :

- Villeneuve-Saint-Georges :
le mardi
Espace Municipal Léopold Sédar Senghor
Rue Léon Blum
Tél. : 01 45 10 27 48
- Valenton :
le lundi après-midi et le vendredi
Relais social de la famille et la citoyenneté
1 cours de la Ferme, Résidence la Bergerie
Tél. : 01 43 82 81 30
- Choisy-le-Roi
Cité des Métiers, 14 rue Waldeck Rousseau
Tél. : 01 48 92 49 00



BUREAU D'AIDE INDIVIDUALISE VERS L'EMPLOI (BAIE)

Le BAIE est un service de proximité gratuit et personnalisé, organisé par le CIDFF, visant à favoriser le retour à l'emploi et à la formation.

Public cible

Les femmes

Missions

- Accompagnement individuel, pour préciser le projet professionnel, identifier et valoriser les compétences, trouver des solutions adaptées aux difficultés de retour à l'emploi, préciser les étapes nécessaires à la réalisation du projet et à sa mise en œuvre ;
- Actions collectives, pour diversifier les méthodes pédagogiques mobilisées et enrichir les démarches d'accompagnement individuel.
- Actions d'information spécifique, pour élargir les choix professionnels, promouvoir l'égalité des chances entre hommes et femmes sur le territoire ;
- Des Ateliers : CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, image de soi, informatique...
- Des échanges sur des thématiques emploi : le marché du travail, la culture d'entreprise...

2

Accès aux droits

Deux structures ont pour mission d'accompagner les Villeneuvois rencontrant des difficultés sociales, et d'attribuer des aides sociales à ceux qui répondent aux critères d'attribution: le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour les jeunes et les adultes sans enfant, et l'Espace Départemental des Solidarités (EDS) pour les familles.

Le Centre social Asphalte, quant à lui, peut accompagner le public pour réaliser les demandes d'aides sociales.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Public cible

Tout public villeneuvois en difficulté.

Missions

Accueil, information, orientation et accompagnement social des personnes en difficulté.

Les missions du CCAS recouvrent deux champs :

- **Aide sociale légale**
Instruction des demandes d'aide sociale, notamment: revenu de solidarité active (RSA), accès à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), couverture maladie universelle (CMU), aide médicale d'Etat (AME), allocation personnalisée d'autonomie (APA), etc.
- **Aide sociale facultative**
Des aides financières sous différentes formes peuvent être attribuées aux Villeneuvois en difficulté sur examen d'une évaluation sociale mettant en avant la situation familiale, sociale et économique du demandeur.

Pour accompagner les allocataires du RSA, le CCAS fait le lien avec différents partenaires :

- ✓ L'ADIL Boutique de Gestion pour la création d'entreprise,
- ✓ Des structures telles que Ateliers Sans Frontières, Pep's Services, Marjolaine Entreprise pour des mises en situation professionnelle ou la découverte métiers,
- ✓ Perspectives/Impact Formation pour la définition d'un projet professionnel,
- ✓ Wimoov pour améliorer l'autonomie de déplacement (prêt de voiture, scooter, aide pour le permis, etc.).

Les demandes de chèques mobilité, attribués sous conditions et sur présentation de justificatifs, sont à faire auprès du CCAS.

Pour bénéficier sous conditions de la gratuité des transports, appeler le 0800 948 999.

Modalités d'accueil

Se présenter au CCAS aux horaires d'ouverture.

Coordonnées

CCAS
9, rue de la marne
94190 Villeneuve-Saint-Georges

Tél. : 01 45 10 13 20

Horaires

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30
et 13h30-18h00





ESPACE DEPARTEMENTAL DES SOLIDARITES (EDS)

Modalités d'accueil

Se présenter à l'accueil pour obtenir des informations ou programmer un rendez-vous avec un assistant social.

Coordonnées

23-25 rue d'Alembert
Villeneuve-Saint-Georges
Tél. : 01 43 89 00 74
Mail : eds.villeneuvevg@cg94.fr

Horaires

Lundi, mardi et vendredi : 14h-19h
Mercredi : 10h-12h ; 14h-19h
Jeudi : 10h-12h ; 16h-19h



Public cible

Familles de Villeneuve-Saint-Georges et de Valenton.

Missions

- **Aide sociale (RSA, fonds de solidarité habitat, aides matérielles ou financières exceptionnelles)**
Des professionnels de l'action sociale (assistants sociaux, conseiller en économie sociale et familiale, etc.) sont présents pour informer le public et l'accompagner dans ses démarches.
- **Aide sociale à l'enfance**
L'équipe de l'aide sociale (éducateurs spécialisés, assistants sociaux, moniteurs-éducateurs, psychologues, etc.) répond aux questions des familles sur les difficultés rencontrées avec leurs enfants et les aide à trouver des solutions adaptées.
- **Protection maternelle et infantile**
Une équipe pluridisciplinaire (médecin, infirmières, sages-femmes, puéricultrices, etc.) répond aux besoins des enfants et des femmes enceintes en matière de santé (conseils nutritionnels, dépistage des handicaps, prévention médicale, psychologique et sociale, etc.).



Modalités d'accueil

Sur rendez-vous et inscription.

Coordonnées

34 rue Emile Zola

Tél. : 01 45 95 46 16 / 01 79 38 09 26

Mail : asphalte3@wanadoo.fr

Horaires

Permanences sur rendez-vous :

- Accompagnement dans les démarches administratives :
lundi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h30
- Permanence juridique sur rendez-vous, 2 vendredis par mois de 14h00 à 18h00
- Sécurité sociale le lundi de 9h30 à 11h30
- DALO et Surendettement :
« Association Nouvelles Voies »
le mercredi de 13h30 à 17h
- Emploi le lundi de 14h à 17h.

Les ateliers adultes :

- Ateliers sociolinguistiques
(cours de français) mardi, jeudi
et vendredi de 14h à 16h.
- Espace « le temps des femmes »
le lundi de 14h à 16h.



CENTRE SOCIAL ASPHALTE

Public cible

Familles de Villeneuve-Saint-Georges.

Missions

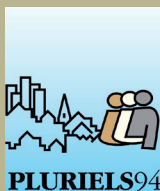
Le centre Asphalte propose :

- Un accueil social et des permanences d'accès aux droits (écrire un courrier, être accompagné dans une démarche administrative ou juridique...).
- Des actions en faveur de l'intégration sociale et professionnelle des habitants (ateliers d'apprentissage du français, cours d'informatique, atelier emploi...).
- Des activités éducatives et artistiques pour les enfants (accompagnement à la scolarité, arts plastiques, équitation, goûters philosophiques...).
- Des actions et des événements culturels (ateliers et résidences artistiques, concerts, expositions, repas de quartier...).
- Des rendez-vous citoyens pour débattre de la vie locale ou sur des sujets de société

3

Autres interlocuteurs

Ces interlocuteurs n'ont pas pour mission première l'accompagnement vers l'emploi ou l'accès aux droits. Cependant, faisant partie du réseau des acteurs de Villeneuve-Saint-Georges, ils sont autant de relais d'informations. Ils peuvent ainsi renseigner le public sur les dispositifs en cours et orienter les demandeurs d'emploi vers les structures dédiées.



ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE PLURIELS 94

Modalités d'accueil

Il n'y a pas de démarche d'inscription formelle à l'association mais une adhésion tacite à un accompagnement socio-éducatif ou une inscription ponctuelle aux actions collectives proposées.

Coordonnées

7 rue de la Marne

Tél. : 01 43 82 09 62
01 45 99 42 80
06 85 45 90 25

Mail : pluriels94vsg@wanadoo.fr

Horaires

Variables, avec une présence régulière dans les quartiers et/ou au local de l'équipe.



Public cible

Jeunes de 12 à 25 ans et leurs familles.

Missions

Pluriels 94 a une mission de service public sur délégation du Conseil Départemental du Val de Marne. L'association intervient dans le cadre d'un mandat territorial sur des villes et des quartiers.

Pour la mise en œuvre de ses missions, la Prévention Spécialisée est guidée par trois grands principes :

1. L'absence de mandat nominatif
2. La libre adhésion des jeunes à l'action proposée
3. Le respect de l'anonymat des jeunes et de leurs familles.

Le travail de rue est le mode d'intervention privilégié de Pluriels 94.

C'est de cette présence régulière dans les quartiers que va naître une relation d'aide et de soutien aux jeunes rencontrés.

Moyens éducatifs

Chantiers éducatifs, séjours, activités sportives et culturelles, interventions dans les collèges, participation aux événements locaux, etc.



ASSOCIATION ARC-EN-CIEL

Modalités d'inscription

Inscription de 6 à 17 ans : 5€
(présence des parents obligatoire
pour l'inscription)
Inscription à partir de 18 ans : 10€

Coordonnées

3, rue Denis Papin

Contact: Mme Couna Sidibe et
Mme Nadia Ajmil
Tél. : 06 64 16 11 26 ou
01 43 82 35 03
Mail : sidibe.couna@orange.fr

Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
10h-12h, 14h-19h
Mercredi : 14h-18h



Public cible

Familles et habitants de Villeneuve-Saint-Georges.

Missions

- Accompagnement du public dans les démarches administratives personnelles et professionnelles
- Aide à la recherche de stage, aide à la rédaction de CV, de lettres de motivation, recherche emploi sur Internet, etc.
- Mise à disposition de moyens de communication pour la recherche d'emploi (téléphone, Internet, imprimante, photocopieuse, scanner)
- Accompagnement à la scolarité par le biais du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité): aide aux devoirs et aide à la méthodologie. Médiation scolaire auprès des écoles et collèges. Accueil et accompagnement des collégiens et lycéens pour leurs stages pratiques.
- Activités manuelles, d'expression physique et sportive pour les enfants et les adolescents
- Ateliers sur la parentalité, la laïcité, la lutte contre les discriminations, la citoyenneté,
- Accès aux loisirs pour les habitants (sorties, séjours, manifestations, fêtes)

*L'ensemble des partenaires emploi insertion du territoire a contribué
à ce document réalisé par la Ville de Villeneuve-Saint-Georges.*